

Vers la co-construction d'une charte architecturale et paysagère pour le Pays Carcassonnais

Le Pays Carcassonnais couvre le territoire de 78 communes réparties autour de l'agglomération carcassonnaise. Depuis mi 2009, le Pays s'est lancé dans la rédaction de sa charte architecturale et paysagère, dont la phase diagnostic s'est déroulée sur le dernier semestre 2009. Plusieurs traits de caractère ont été mis en avant ainsi que des fragilités et des dynamiques. *Pour préciser ce qui fait enjeux, et se doter d'objectifs à transposer dans la charte, en termes de préconisations, de recommandations ou d'actions*, des rencontres sous forme de séminaires ou d'ateliers thématiques sont programmées. A l'issue des enjeux identifiés au niveau du diagnostic, 7 thématiques ressortent.

Programme des séminaires et ateliers

1 journée

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1 Comment continuer à valoriser les bâtis de caractère? | 2 février 2010
matin |
| 2 Quelle architecture contemporaine dans un objectif de développement durable ? | après midi |

1/2 journée

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 3 Comment valoriser et considérer les structures naturelles et construites du paysage - l'eau, les jardins, le canal du Midi, les chemins ? | 10 février 2010
après midi |
|--|--------------------------------------|

1 journée

- | | |
|--|---------------------------------|
| 4 Quels paysages viticoles préserver?
Quel accompagnement pour des transformations ? | 12 février 2010
matin |
| 5 Quels projets de paysages avec les énergies renouvelables ? | après midi |

1/2 journée

- | | |
|---|---------------------------------|
| 6 Comment étendre les bourgs et villages aujourd'hui ? | 26 février 2010
matin |
|---|---------------------------------|

1 journée à programmer

- | | |
|--|------------------|
| 7 Quelle communication pour la charte du Pays Carcassonnais ? | mars 2010 |
|--|------------------|

Dans le cadre des séminaires et ateliers thématiques pour la définition d'une charte architecturale et paysagère du pays Carcassonnais

Vendredi 26 février 2010

Extensions urbaines Atelier



à Arzens, salle polyvalente

Association du Pays Carcassonnais



Bureaux d'études



AMIDEV

Contact: Valérie Lafon 04 68 26 73 79



6 Les enjeux du bâti à venir : étendre la ville aujourd'hui

La consommation d'espaces pour étendre les bourgs et les villages se constate dans toutes les communes du Pays Carcassonnais. Si ce phénomène est partagé sur le territoire français, il touche particulièrement certains départements dont l'Aude fait partie. Cette tendance qui se traduit dans des formes d'étalement urbain contraires aux enjeux exprimés par le Grenelle de l'Environnement risque de se prolonger dans les années à venir.

Le risque de dégradation du paysage par banalisation et effacement du caractère est réel, il peut produire à terme des effets sur l'attractivité touristique.

Au-delà de la réparation des effets de cet étalement, le défi est aujourd'hui de concevoir autrement ces quartiers nouveaux:

- en tenant compte de la nature, des déplacements, en étant économe des ressources et de l'espace;

- en retrouvant le lien avec le bourg d'origine, sa forme et son site pour ne pas perdre le caractère contenu des agglomérations anciennes du pays carcassonnais et leur rapport aux espace « de nature » qui les rendent attractives.

nombre limité à une vingtaine de participants

8h45 Rdv au café l'Arzenais

9h Introduction

Agence Urbane mandataire de l'élaboration de la charte
Renaud Barres, directeur du CAUE11

- **Rappel des éléments caractéristiques du Pays carcassonnais et des enjeux en terme d'urbanisation et de paysages**

- **Présentation de la démarche d'atelier: analyse de terrain avec visite, manipulation de cartographies, d'éléments de compréhension du site / propositions d'extensions / éléments de programme**

9h30 début de l'atelier:

Les enjeux des extensions au regard du développement durable : faut-il s'étendre? et où s'étendre?

Manipulation de différents critères pour penser la stratégie, la localisation, la programmation et s'interroger sur la conception urbaine.

11h30-12h30 Synthèse

- **Restitution des questions posées**

- **Echanges et validation commune des objectifs, enjeux, préconisations pour l'élaboration de la charte architecturale et paysagère du Pays Carcassonnais**

12h30 déjeuner commun (sur inscription 12€)